



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 135 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les victimes d'accident de la route au Québec doivent entamer de nombreuses démarches auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec pour obtenir l'indemnisation à laquelle ils ont droit;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'indemnisation comporte plusieurs étapes qui peuvent décourager les victimes dans leurs démarches;

CONSIDÉRANT QUE les décisions rendues par la Société de l'assurance automobile du Québec ne correspondent pas toujours à la jurisprudence établie lors de décisions antérieures pour des cas similaires;

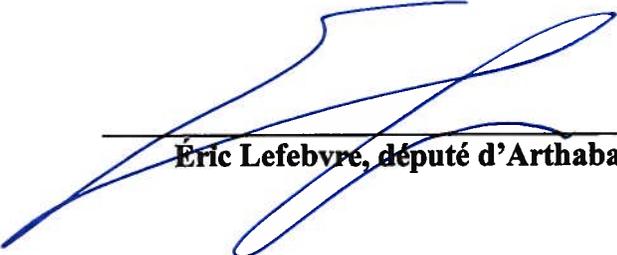
CONSIDÉRANT QUE la modification d'une indemnisation peut être difficile, malgré une situation qui évolue chez le bénéficiaire;

CONSIDÉRANT QUE le volume important de documents demandés ajoute de la lourdeur administrative à des personnes déjà affectées par un accident ayant causé des blessures physiques et psychologiques;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'instaurer un délai raisonnable pour indemniser les victimes d'accident de la route et de faciliter les démarches pour les victimes pour obtenir l'indemnisation à laquelle ils ont droit.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Eric Lefebvre, député d'Arthabaska



Date de signature de l'extrait